

Paru dans l(es) édition(s): Beziers

10e anniversaire de la baguette labellisée **bagatelle**

Du

9 au 17 juin, sur tout le territoire français, le club des boulangers organise le 10e anniversaire de la baguette label rouge portant le nom de bagatelle. Seuls les artisans qui fabriquent et commercialisent ce type de pain peuvent participer à la promotion de ce produit mise en place par le club des boulangers. L'établissement à l'enseigne

La boulangerie de Max du village de Riols, participera à cette promotion. Elle est la seule boulangerie du département de l'Hérault qui commercialise ce produit labellisé. Durant toutes ces journées, les acheteurs d'une baguette labellisée auront droit à un ticket de grattage. Ces clients pourront gagner soit une baguette, soit un sac. À la fin de ces journées spéciales, il sera procédé à un tirage national et le gagnant sera déclaré propriétaire d'une voiture Citroën DS3.

Correspondant